

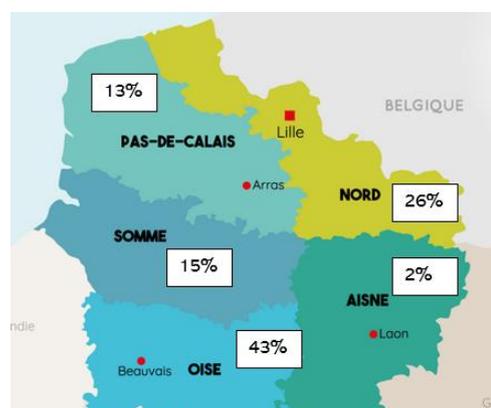
Analyse de l'impact de la covid-19 sur les structures de la filière équine en Hauts-de-France

Contexte de l'étude

Depuis mars 2020, les structures de la filière équine ont été fortement impactées par la crise de la covid-19 et les restrictions instaurées de manière à freiner cette pandémie. Nous avons souhaité comprendre l'impact de cette crise sur les structures pour cerner les besoins des professionnels, et mettre en place des actions qui pourront les aider. Pour ce faire, nous avons largement diffusé une enquête, qui permettait aux professionnels de nous partager leur ressenti, et l'impact de cette crise sur plusieurs volets : l'aspect organisationnel, psychologique, et financier. Les résultats de cette étude sont basés sur les dires des professionnels qui ont répondu à cette enquête. Cette étude est financée par le Conseil Régional des Hauts-de-France, dans le cadre du Plan Cheval.

Dans cette analyse, vous trouverez les réponses de 107 professionnels, situés sur la Région Hauts-de-France. Les principales typologies de structures présentes dans cette synthèse sont les suivantes : centre équestre, écurie de pension, élevage et tourisme équestre.

L'échantillon



Parmi les 107 réponses obtenues, nous pouvons observer sur cette carte (Figure 1 : localisation des structures) que dans chacun des cinq départements, nous avons obtenu des réponses. Cependant, très peu proviennent du département de l'Aisne.

La majorité des structures interrogées ont plus de 15 ans d'ancienneté (54.2%), 20.5% sont installés depuis 10-15 ans, 15.8% le sont depuis 5-10 ans, tandis que 9.3% sont installés depuis moins de 5 ans.

Figure 1 : localisation des structures

Typologie de structure	Nombre de structures	% sur la globalité des réponses
Centre équestre	83	77,5
Elevage	3	2,8
Ecurie de pension	14	13
Centre de tourisme équestre	3	2,8
Organisateur de concours	2	1,9
Prestataire de traction	2	1,9

Figure 2 : typologie de l'échantillon

Présentation des résultats

Comme indiqué dans la Figure 2, la majorité des structures ayant répondu à cette enquête sont des centres équestres (77,5%). Les échantillons des autres typologies étant trop faibles (exemple des élevages : 3 réponses), nous avons décidé de diviser nos analyses en deux : les centres équestres, puis les autres typologies de structures (écurie de pension, élevage, centre de tourisme équestre, organisateur de concours, prestataire de traction).

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, les restrictions sanitaires ont eu un impact sur l'organisation des structures, dont le fonctionnement a été bouleversé. Nous avons souhaité connaître l'impact de cette crise sur trois aspects : psychologique, organisationnel et financier ; et ce sur 4 périodes différentes (Tableau 1 : descriptif des 4 périodes étudiées). Pour ce faire, nous avons donc posé les mêmes questions aux professionnels pour les différentes périodes, afin de cerner une potentielle évolution dans les réponses.

Tableau 1 : descriptif des 4 périodes étudiées

Période n°	Spécificité
1	Premier confinement printemps 2020 : fermeture totale
2	Période estivale : réouverture
3	Automne : second confinement, plus souple
4	Début 2021 : mise en place des couvre-feux

L'impact de la crise sanitaire sur les structures des Hauts-de-France

Caractéristiques structurelles de l'échantillon

Comme expliqué précédemment, nous avons choisi de séparer en deux échantillons distincts les gérants de structures qui ont répondu à notre enquête. Ici, nous analysons les réponses des structures dont l'activité principale¹ est la suivante : écuries de pension, élevages, centres de tourisme équestre, organisateurs de concours, prestataires de traction.

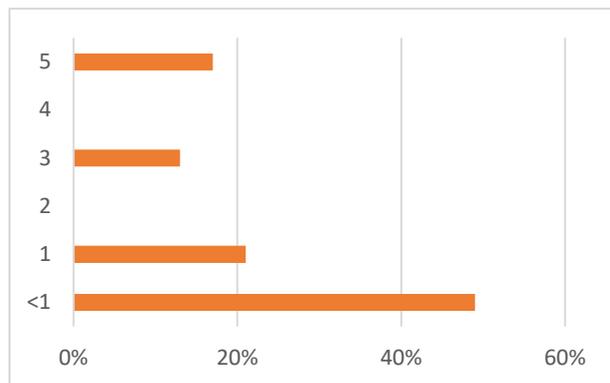


Figure 3 : unités de main d'œuvre présentes sur la structure

Pendant les périodes de restriction stricte de cette crise sanitaire, les structures ont vu les clients interdits de pénétrer sur la structure, ce qui a dans certains cas augmenté la charge de travail avec de nouvelles activités (sorties et soins des équidés par exemple). Ce graphique permet d'observer si les gérants de structure ont pu s'appuyer sur de la main d'œuvre (salariée ou associée) pour réaliser ces tâches. Pour approximativement la moitié de l'échantillon, il y a moins d'une unité de main d'œuvre sur la structure.

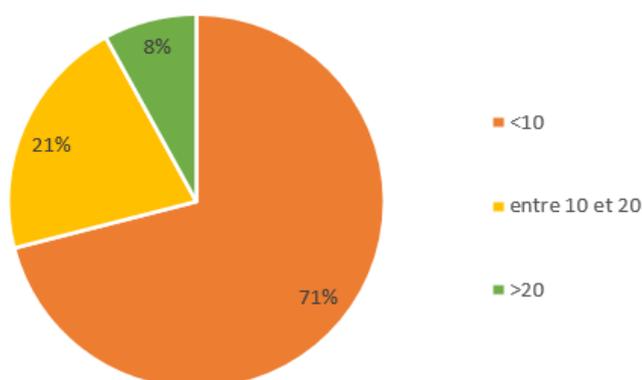


Figure 4 : surfaces pâturables disponibles

La surface pâturable disponible sur une structure est un critère important car les surfaces pâturables ont permis de sortir les équidés à l'extérieur afin de réduire la charge de travail et les charges d'alimentation pour certaines structures.

Pour 71% des structures interrogées, la surface pâturable est de moins de 10ha.

Le nombre d'équidés présents sur la structure est également un critère important. Le nombre d'équidés présent sur la structure est corrélé à la quantité de travail du gérant. Plus il y a d'équidés sur la structure, plus la quantité de travail fut importante durant ces périodes de restriction sanitaire.

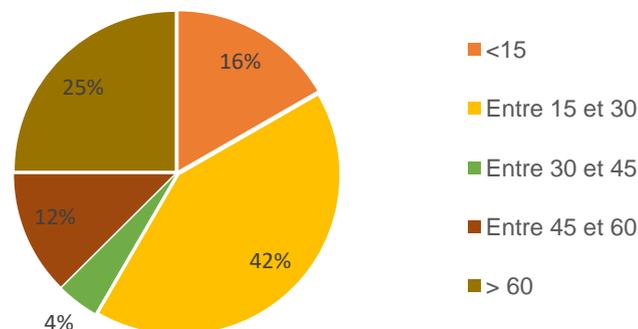


Figure 5 : nombre d'équidés présents

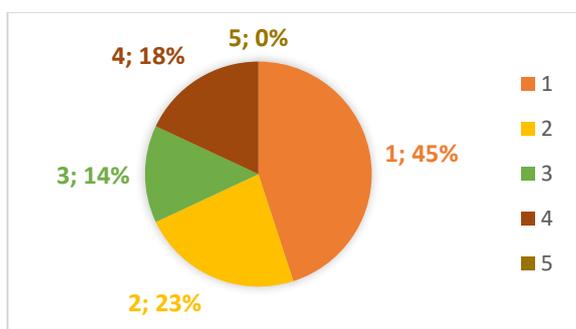
¹ % de chiffre d'affaires le plus important parmi le chiffre d'affaires global de la structure

L'impact psychologique

Afin de connaître au mieux l'impact psychologique de la crise, nous avons réalisé ce questionnaire avec l'aide d'une psychologue du travail.

Nous nous sommes d'abord intéressés à l'engagement des gérants dans leurs tâches quotidiennes et la gestion de leur entreprise. Pour ce faire, nous leur avons demandé de noter de 1 à 5 leur engagement dans leur structure durant les 4 périodes. Pour 50 à 60% des répondants, leur engagement est resté intact tout au long des 4 périodes (engagement de 5/5), c'est une statistique rassurante. Cela dit, l'engagement des répondants était en moyenne plus élevé sur la période estivale (cf Tableau 1 : descriptif des 4 périodes étudiées), durant laquelle les restrictions étaient moindres.

Ensuite, nous avons demandé aux professionnels à quel point se sont-ils sentis dépassés pendant cette période, ce qui signifie : à quel point ont-ils perdu le contrôle de leur structure. En temps normal, un gérant se situerait autour de 1/5, car il a le contrôle sur son entreprise. Ici, du fait des nouvelles réglementations voici les résultats :

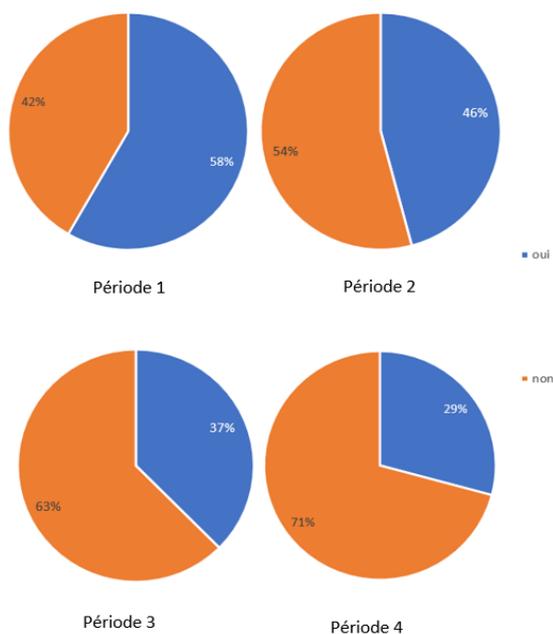


Sur la Figure 6, nous pouvons voir que seulement 45% des gérants de structure ont eu la sensation de garder pleinement le contrôle de leur structure. L'une des données positive est qu'aucun n'a répondu qu'il n'avait plus aucun contrôle de sa structure (5/5 – 0%). Cette donnée met en avant les difficultés des professionnels qui en rythme de croisière ne sont pas confrontés à tant de bouleversements.

Figure 6 : sentiment d'être dépassé des gérants durant la première période de crise

L'impact organisationnel

Nous nous sommes ensuite intéressés aux aspects organisationnels de la structure et à quel point ont-ils été modifiés. Nous leur avons posé la question de savoir si l'organisation de leur structure a été modifiée par rapport à leur rythme de croisière, voilà les réponses :



Sur la Figure 7, nous constatons que l'organisation des structures a surtout été modifiée lors de la première période de crise, c'est-à-dire la plus stricte. Lors de cette première période, les propriétaires d'équidés n'avaient pas accès aux écuries, l'organisation d'événements ouverts au public était interdite, les déplacements interdits également. Au fil des périodes, l'impact de la crise sur l'organisation des structures a diminué. Nous pouvons imaginer que cette diminution est dans un premier temps dû aux restrictions qui ont été allégées, mais également à l'adaptation des gérants de structures. Ces derniers sont parvenus à s'adapter afin de continuer d'exercer -lorsque c'était possible selon les disciplines- tout en respectant les mesures sanitaires imposées par le gouvernement.

Figure 7 : modification de l'organisation des structures selon les périodes

L'impact financier

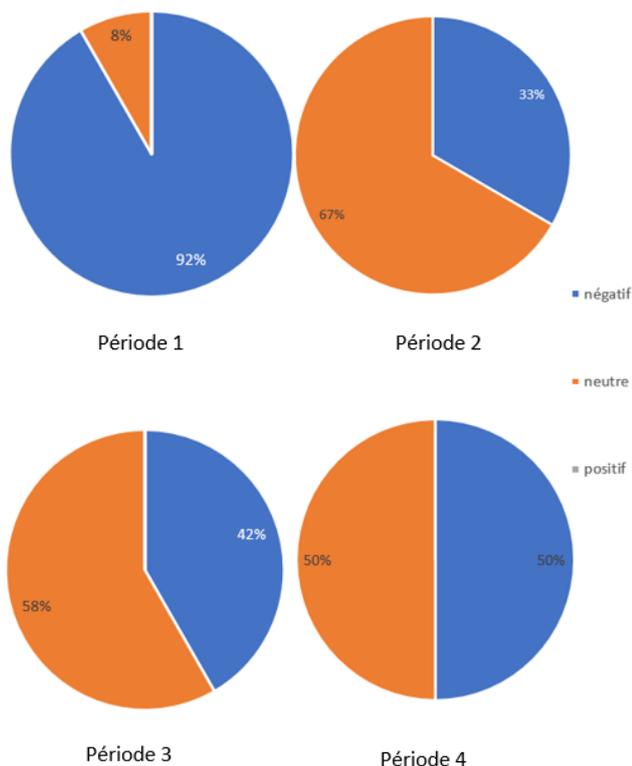


Figure 8 : l'impact des mesures gouvernementales sur le chiffre d'affaires selon les périodes

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les déplacements, activités, furent réduits. Logiquement, ces modifications ont engendré des pertes économiques pour les structures concernées. Dans les écuries de pension, le premier confinement a parfois entraîné le départ de certains équidés, ce qui diminue le chiffre d'affaires de la structure.

La seconde période (réouverture estivale) est sans surprise la période durant laquelle l'impact négatif de la crise fut moindre, du fait de la reprise des activités. L'impact négatif a malheureusement réaugmenté lors du second confinement (période 3) puis de la mise en place des couvre-feux (période 4).

Une partie des répondants (variables selon les périodes) considère que l'impact des mesures fut neutre sur leur chiffre d'affaires, aucun n'a répondu que l'impact a été positif.

Bilan de l'enquête

Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-après (Figure 9), 29% des exploitants ont trouvé cette année très difficile, sur les trois aspects, 54% l'ont trouvé difficile, et 17% considèrent que l'impact fut neutre sur le fonctionnement de leur structure.

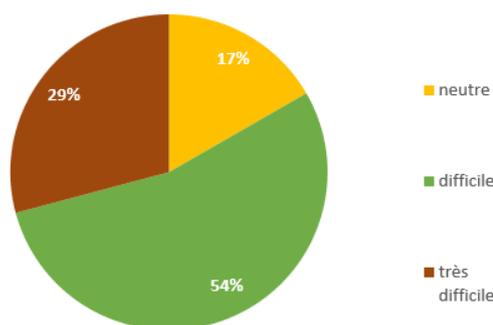


Figure 9 : jugement des professionnels sur l'année concernée

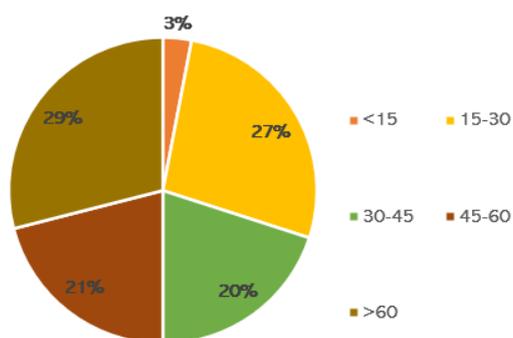
Par la suite, nous avons souhaité connaître lequel des trois aspects abordés leur avait causé les difficultés les plus importantes. Pour la plupart, la difficulté la plus importante fut financière, puis organisationnelle, et enfin psychologique.

Rappelons que ces résultats concernent les typologies de structures suivantes : écuries de pension, élevages, centres de tourisme équestre, organisateurs de concours, prestataires de traction.

L'impact de la crise sanitaire sur les centres équestres des Hauts-de-France

Caractéristiques structurelles de l'échantillon

Parmi les structures présentes dans l'échantillon, nous avons conservé celles pour lesquelles l'activité principale² est l'activité d'enseignement (centres équestres). Nous possédons dans les structures analysées des établissements qui ont d'autres activités que l'enseignement (centres équestres diversifiés), cette donnée influencera nos résultats. Nous avons obtenu 83 enquêtes dont les réponses étaient analysables, ce qui nous a permis d'approfondir nos analyses.



La moitié des structures étudiées ont plus de 45 équidés (21% entre 45 et 60 et 29% ont plus de 60 équidés). Nous remarquons (Figure 10) que seulement 3% des structures interrogées possèdent moins de 15 équidés, tandis que 27% de l'échantillon possède entre 15 et 30 équidés, 20% entre 30 et 45.

Figure 10 : nombre d'équidés présents

Concernant les unités de main d'œuvre présentes sur la structure, elles concernent toute la main d'œuvre qui s'avère utile sur la structure : salariée, associée, stagiaire, bénévole. En moyenne, sur notre échantillon les structures ont 2 U.M.O. présentes.

Nous nous sommes ensuite intéressés aux surfaces pâturables sur la structure, c'est une donnée importante car elle reflète de la capacité de la structure à nourrir les équidés à l'herbe ainsi qu'à sortir les équidés pour le maintien de leur activité physique. Les données que nous avons obtenues sont présentées dans le tableau ci-dessous (Tableau 2). La moyenne de 7,13 avec pour la moitié des répondants qui possèdent plus de 45 équidés, nous en déduisons que sur de nombreuses structures de la région, le chargement sur les prairies est élevé.

Tableau 2 : surfaces pâturables (en ha) sur les structures

	Min	Max	Moyenne	Médiane
Echantillon global (ha)	0	20	7,13	7

Ensuite, nous nous sommes intéressés au nombre de licenciés présents sur la structure. Cette donnée est un indicateur au nombre d'heures d'enseignement dispensées par semaine. Peu de structures possèdent moins de 50 cavaliers licenciés (8%), 10% de l'échantillon possède entre 50 et 100 licenciés. Plus d'un tiers des structures étudiées (36%) possèdent entre 100 et 150 licenciés, tandis que 15% sont situées entre 150 et 200 et les 31% restants ont plus de 200 licenciés.

² % de chiffre d'affaires le plus important parmi le chiffre d'affaires global de la structure

L'impact psychologique

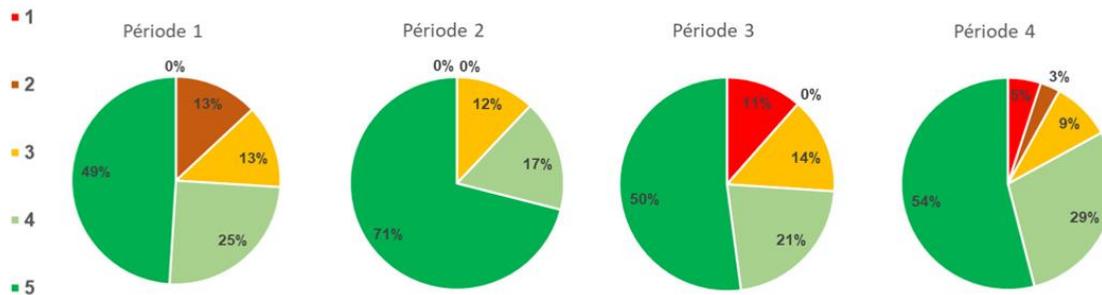


Figure 11 : l'engagement dans le travail selon les périodes

Nous nous sommes d'abord intéressés à l'engagement des gérants dans leurs tâches quotidiennes et la gestion de leur entreprise. Pour ce faire, nous leur avons demandé de noter de 1 à 5 leur engagement dans leur structure durant les 4 périodes.

Sur la première période, nous notons une moyenne de 4,1/5, cette donnée est positive puisqu'elle montre que les professionnels -malgré la fermeture complète de leurs établissements- sont restés très engagés sur leurs structures.

Durant la seconde période, les établissements ont pu ouvrir à nouveau et les activités ont repris, l'objectif pour les gérants de structures était de rattraper le manque à gagner de la période n°1 et de profiter du fait que les activités de plein air soient privilégiées (engagement moyen à 4,6/5, et aucune réponse en dessous de 3). Concernant la troisième période, l'engagement moyen était de 3,99/5, cette donnée est inférieure aux deux précédentes, nous avons pour la première fois des gérants de structures (11%) qui n'étaient engagés qu'au minimum sur leur structure (1/5).

Lors de l'instauration de nouveaux couvre-feux, le fonctionnement des centres équestres a été modifié mais pour autant les mesures étaient moins strictes qu'au cours de la 3ème période. Nous observons donc un engagement moyen de 4,29 sur les structures, dont 54% engagés au maximum. Au cours des 4 périodes différentes, l'engagement moyen n'est pas descendu en dessous de 3,99/5, cette donnée est très positive puisqu'elle témoigne de l'implication des répondants dans leurs structures malgré la difficulté de la période. C'est lors de la troisième période que l'engagement a été le plus faible dans les structures.

Ensuite, nous souhaitons évaluer le fait que les gérants de structures (malgré toutes les mesures gouvernementales prises) aient eu la sensation ou non de garder le contrôle sur leur structure. C'est une donnée très importante psychologiquement car elle témoigne de la place du chef d'entreprise dans sa structure. La moyenne de chaque période oscille entre 2,66 (période 2) et 2,7 (périodes 1 et 3). Nous observons très peu de différences entre les périodes 3 et 4 sur nos graphiques, alors que les mesures gouvernementales étaient différentes (confinement face à un couvre-feu strict). Cependant, c'est une donnée qui, en rythme de croisière, doit se trouver aux alentours de 5/5, cette période de crise a bouleversé la place du gérant sur sa structure.

De manière plus libre, les gérants de centres équestres ont pu nous donner l'adjectif qui qualifie le mieux son état d'esprit durant chaque période. Nous avons obtenu ces résultats :

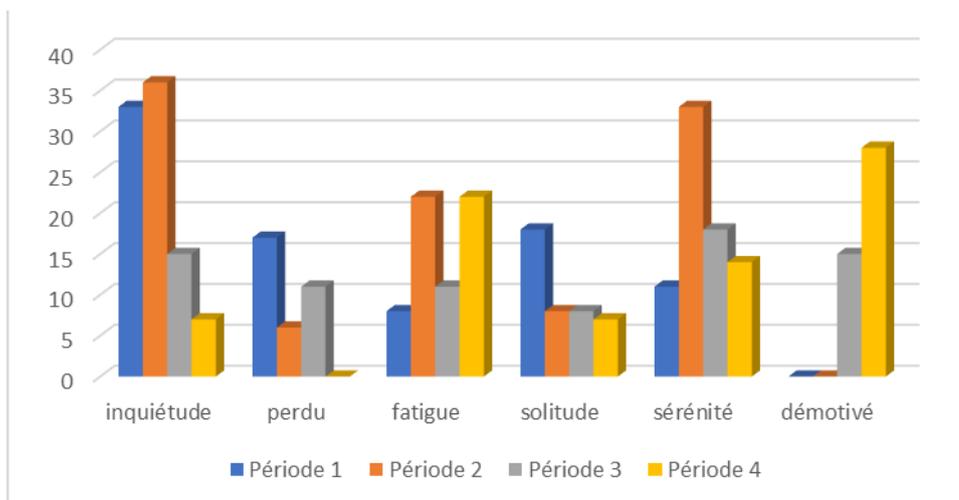


Figure 12 : ressenti selon les périodes

Lors de la première période, les professionnels étaient majoritairement inquiets (33 personnes ayant fournies cette réponse), 20% des répondants se sont sentis perdus, seuls. Pour les pourcentages restants, certains étaient sereins, d'autres fatigués.

Durant la seconde période, nous observons une augmentation des personnes sereines (passage de 11 à 33 personnes), ce qui se justifie par la réouverture de l'été, dont l'objectif était d'augmenter le chiffre d'affaires réalisé. Pour ce faire, il a fallu diversifier son offre d'activités, élargir les créneaux d'enseignement pour rattraper les cours manqués dus. Cette hausse d'activités s'est également ressentie pour certains en fatigue (passage de 8 personnes à 22 personnes). La réouverture des établissements et les nouveaux projets estivaux ont permis de diminuer les sensations de solitude/d'être perdu.

Nous avons vu précédemment que la troisième période a réduit l'engagement des gérants sur leur structure, cette donnée se justifie ici par l'apparition d'un nouveau ressenti par rapport aux deux périodes précédentes : 18% des répondants ont mentionné le fait d'être démotivés lors de cette période. Ce ressenti s'explique par la réouverture quasiment complète des établissements lors de la période estivale suivie d'un nouveau confinement. Le ressenti prédominant parmi les 6 est pour autant la sérénité, ce sentiment s'explique par le fait qu'ils aient connaissance du principe de confinement, et également par le fait que celui de la 3ème période était plus souple que lors du printemps.

Concernant la dernière période analysée, plus de personnes ont mentionné le fait d'être perdues. Cette donnée est positive mais nous observons que la perte de motivation a pris le dessus sur la sérénité (passage de 18% à 33%). Nous constatons que cette année a été particulièrement instable psychologiquement pour les gérants de structure, ce qui peut s'expliquer par les aspects organisationnels des structures qui ont été bouleversés. C'est ce que nous allons aborder maintenant.

L'impact organisationnel

94% des structures ont modifié leur organisation (Figure 13), le confinement total empêchant les cavaliers de club et les propriétaires d'équidés en pension de se rendre sur la structure. Puis durant la seconde période étudiée, 73% des structures ont dû modifier leur organisation. Jusqu'à la troisième période, le pourcentage de structures ayant modifiées leur organisation est en baisse. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la 4ème période (couvre-feux) a demandé une réorganisation complète des structures, seulement 15% n'ont pas modifié leur organisation.

Parmi les modifications, nous trouvons surtout le chômage partiel (pour 49% des répondants lors de la première période).

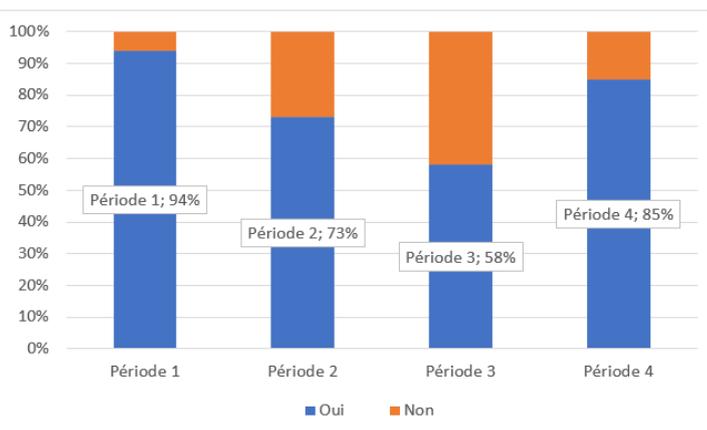


Figure 13 : modification ou non de l'organisation de la structure

L'impact financier

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la fermeture des établissements a engendré une perte financière. Nous avons demandé aux professionnels d'estimer les pertes lors de ces différentes périodes. Pour certains exploitants, le manque a été récupéré par des horaires d'ouverture beaucoup plus larges durant la période estivale, de nouvelles prestations proposées, sans oublier que des aides ont été mises en place par l'Etat, afin de réduire l'impact de la crise sur les structures. Nous avons obtenu ces réponses (Figure 14) : Lors du confinement total (période 1), 77% des structures interrogées ont subi une perte de chiffre d'affaires, nous sommes étonnés de voir que 17% durant cette période n'ont pas eu d'impact financier sur leur structure. Durant la période estivale (période 2), 58% des répondants estiment avoir eu un impact neutre, les activités équestres ont été boostées du fait que ce soit une activité de plein air mais l'objectif premier était de rattraper les heures d'enseignement dues, donc pour cette proportion, il n'y a pas eu de gain de réalisé. Lors du second confinement (période 3), le chiffre d'affaires des structures diminue à nouveau, avec des pertes pour 54% des structures. Avec la réouverture des établissements et la mise en place de couvre-feux, la proportion de structures dont l'impact fut neutre a augmenté (passage de 27 à 33%).

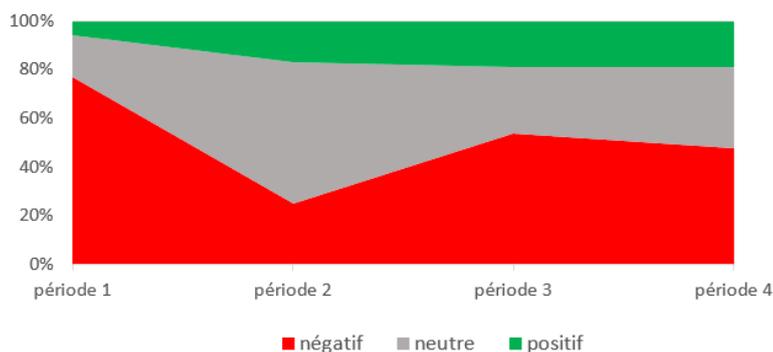


Figure 14 : impact financier de la crise sur les structures

Nous avons ensuite demandé aux exploitants qui ont eu des pertes de les estimer, voilà les réponses (Figure 15) : Lors de la première période, les pertes sont estimées à 53% et diminuent au cours de l'année.

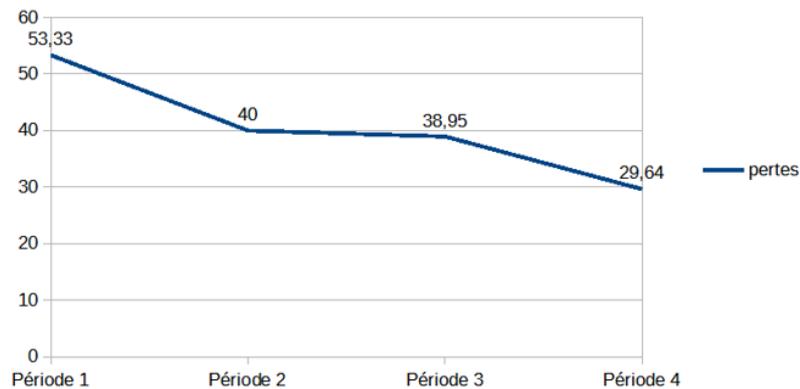


Figure 15 : estimation des pertes

Bilan de l'enquête

Nous venons d'aborder trois aspects différents (psychologique, organisationnel et financier), sur lesquels la crise sanitaire a eu un impact. Nous nous sommes posé la question de savoir globalement quel a été l'impact, et ce que les gérants de centres équestres ressortent de cette crise.

D'après leurs réponses (Tableau 3), la première difficulté rencontrée fut financière, puis organisationnelle et enfin psychologique.

Tableau 3 : classement des difficultés rencontrées

	1	2	3
PSYCHOLOGIQUE	22,7%	31,8%	45,4%
ORGANISATIONNELLE	29,5%	38,2%	33%
FINANCIERE	50%	30%	21,3%

D'après les professionnels, les impacts sur le long terme de cette crise sont les suivants : diminution de l'activité de la structure, mise en suspens de certains projets, diminution de la main d'œuvre, année positive et pour certains cette année n'aura aucun impact.

Les solutions mises en place par les professionnels



Certains professionnels au cours de cette enquête nous ont partagées certaines astuces qui leur ont permis de réduire l'impact de la crise sur leur structure :

- amélioration de la communication avec la clientèle : une relation saine et de confiance avec la clientèle permet de réduire les conflits et contraintes au quotidien
- organisation de nouvelles activités : l'organisation de nouvelles activités permet dans un premier temps de fidéliser sa clientèle mais également dans certains cas de recruter de nouveaux clients
- logement des chevaux à l'extérieur : lorsque c'est possible, loger les chevaux à l'extérieur pendant la période de confinement a permis aux équadés de réaliser leur exercice physique quotidien, en réduisant l'intervention du gérant de structure, qui a pu se libérer du temps. Si vous n'avez pas de surface pâturable disponible, nous vous rappelons que la Chambre d'Agriculture a créé une carte interactive vous permettant de consulter les prairies mises à disposition. En saisissant votre localisation, vous pourrez consulter les offres mises à disposition aux alentours de votre structure, et contacter l'agriculteur qui les propose à la location ! Rendez-vous sur la carte en cliquant [ici](#)



Figure 16 : aperçu de la carte interactive d'échanges

Nous contacter



Louise PAYEN – Conseillère équin Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

louise.payen@npdc.chambagri.fr

07.88.88.04.31

Corinne DAUNAY – Conseillère équin Chambre d'Agriculture de l'Oise

corinne.daunay@oise.chambagri.fr

06.73.74.33.45